

Les prix littéraires de l'Emulation

Autor(en): **Ribeaud, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **56 (1952)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Prix littéraires de l'Emulation

PAR ALFRED RIBEAUD

M. Ribeaud, vice-président central de la Société jurassienne d'émulation et président de la commission littéraire, a présenté le rapport suivant à l'assemblée générale du 27 septembre 1952, à Saint-Ursanne :

D'après le plan adopté par notre comité central, la Société jurassienne d'émulation décerne, tous les deux ans, un prix littéraire de mille francs.

Doivent être prises en considération pour l'attribution de ce prix :

Les œuvres — publiées en librairie — d'écrivains d'origine jurassienne ou d'écrivains habitant ou ayant habité, durant un an au moins, le Jura bernois ou le Seeland ;

Les œuvres jugées, par le jury, d'inspiration jurassienne, cette expression devant être prise dans le sens : ayant trait au Jura bernois.

Quant aux œuvres elles-mêmes, le concours est ouvert aux romans, aux nouvelles ou recueils de nouvelles, aux poèmes et recueils de poèmes, aux pièces de théâtres, aux essais, aux études littéraires ou historiques, aux thèses présentant une valeur littéraire.

Les concours de l'Emulation sont organisés par une commission composée de MM. Beuchat, Erismann, Rochat, Stähli et moi-même. Pour l'attribution du prix de mille francs, le jury est formé des membres de la commission, lesquels s'adjoignent des écrivains et critiques littéraires n'habitant pas le Jura. L'année dernière, nous avons été honoré, à cette occasion, de la collaboration de M. de Ziegler, président de la Société des écrivains suisses, et de M. Martinet, homme de lettres, à Genève.

Vous savez que notre premier grand prix a été remis, en 1951, à Lucien Marsaux, pour son roman *Le Chant du cygne noir* et l'ensemble de son œuvre. Cette distinction, décernée à l'un des meilleurs écrivains de la Suisse romande, a été signalée, après notre assemblée générale de Bienne, par toute la presse helvétique et par plusieurs journaux étrangers ; elle a très heureuse-

ment attiré l'attention du monde des lettres sur notre prix et sur l'activité, dans ce domaine, de la Société jurassienne d'émulation.

L'année prochaine, le concours pour les œuvres publiées en librairie sera ouvert, sur la base du règlement aujourd'hui en vigueur. Le prix de mille francs sera attribué à l'auteur d'un ouvrage édité durant la période comprise entre le 1er janvier 1951 et le 1er juillet 1953.

★

Pendant l'année intermédiaire — celle où le grand prix n'est pas donné — notre société organise un concours dit *Prix des jeunes*, qui permet d'accorder des récompenses aux auteurs de manuscrits soumis à notre jury, lequel, pour ce concours, est composé des membres de la commission littéraire.

A ce propos, je ne saurais assez remercier publiquement mes collègues, MM. Beuchat, Erismann, Rochat et Stähli : ils ont apporté à l'examen des travaux reçus une attention, une minutie et une conscience dignes de la reconnaissance de tous les membres de notre association.

Le Prix des jeunes 1952, dont je vais avoir l'honneur de vous lire le palmarès, a été organisé sur les bases suivantes :

Pouvait y participer tout Jurassien âgé de trente ans au maximum, résidant ou non dans le Jura. Aucun sujet n'était imposé. Les concurrents devaient envoyer au jury un poème ou groupe de poèmes, de 100 à 150 vers, ou une nouvelle, ou une pièce en un acte. Chaque manuscrit, non signé devait être précédé d'une devise indicatrice, et accompagné d'un pli scellé contenant la copie de la devise, le nom, l'âge et l'adresse de l'auteur. Les envois devaient être adressés en trois exemplaires au président de la commission littéraire de l'Emulation jurassienne.

Nous avons reçus onze travaux, envoyés par dix concurrents : quatre nouvelles et sept poèmes ou groupes de poèmes. L'un des manuscrits comportait des vers et de la prose.

Comme vous le pensez bien, Mesdames et Messieurs, les envois n'ont pas été d'égale qualité. A côté de poèmes et de nouvelles dénotant de la sûreté dans l'art d'écrire, et même la maturité d'un talent, il s'est trouvé des essais sans valeur. Notre commission a jugé dignes de récompense des nouvelles qui révèlent d'incontestables dons d'observation et d'expression, ainsi que de la finesse dans l'analyse psychologique. Quant aux poètes, si l'un ou l'autre a déçu le jury, plusieurs, en revanche, méritent la plus vive attention : nous avons été unanimes à leur attribuer des prix.

A presque tous cependant nous croyons devoir dire : Méfiez-vous des imitations. Admirez passionnément tel maître de votre

choix, mais gardez-vous de le suivre trop dans ses procédés. Soyez vous-mêmes, restez vous-mêmes, et que votre propre inspiration soit votre guide. Interrogez-vous profondément sur le message qui doit être le vôtre et qui n'appartient qu'à vous.

★

Voici le résultat du concours 1952, dit Prix des jeunes :

Le jury a décerné six prix.

Un prix de 75 francs à M. Jean-Louis Rebetez, à Blonay-sur-Vevey et Les Bois, pour le texte intitulé *Images pour notre royaume*.

Deux prix de 50 francs :

1. à Mlle Yvette Berlincourt, à Porrentruy, pour la nouvelle *Mais le soleil se lève encore* ;

2. à M. Paul-Maurice Paratte, à Delémont, pour *Sonnets en médaille*.

Trois prix de 25 francs :

1. à M. Raymond Daulte, à Sonceboz, pour sa nouvelle *Matouba* ;

2. à M. José Mérat, à Tavannes, pour ses poèmes *Pensers d'amour* ;

3. à M. Raymond Tschumi, à Saint-Imier, pour son poème *Le Cygne*.

★

Ne voulant pas allonger ce rapport, je me bornerai à lire un sonnet de Paul-Maurice Paratte :

Le départ des croisés

*Pour nous le souvenir ne connaît de saveur,
Il n'a pas de parfum. Il fleure la poussière
Des os et de la mort. Mais déjà la lumière
Chante dans le matin de l'espoir créateur.*

*L'air surpris et vaincu s'emplit de la clameur
De notre foi vibrante ; il comprend sa prière,
La proclame aux échos. Et bientôt la matière,
A son tour, en frémit, s'en imprègne et prend peur.*

*Et c'est, dans la nature, un instant de silence...
On attend le combat éternel et immense
Que l'espoir va livrer au monde et aux humains.*

*Nous sommes l'avenir, le réel en puissance
Qui fera de l'espoir d'aujourd'hui la substance
Dont se glorifiera l'humanité demain.*

La commission littéraire a décidé de publier également dans les *Actes* les deux fragments suivants.

De Jean-Louis Rebetez, *Images pour notre royaume* :

Dimanche

*Le jour peu à peu consume sa mélancolie
Il pleut sur les couleurs vives du sorbier
Il pleut et pourtant c'est dimanche
Le jour du repos et de l'ennui.
La rue est vide du bruit de vos pas
Et sur le pavé gris
On n'entend qu'un doux murmure
La mélodie de la pluie qui tombe.
L'absence
Pèse de tout son poids
Sur ce sombre dimanche d'octobre
Et la rue est vide de toute clarté.
C'est dimanche
Jour de deuil et de nostalgie
Au creux de chaque heure il n'y a que l'ennui
Et l'absence dévore les fibres de mon cœur.*

De José Mérat, *Pensers d'amour* :

Feuilles d'automne

*Tu l'as laissé partir,
Tu l'as laissé s'enfuir,
Il s'est envolé
Comme ces feuilles gelés
Ces feuilles qui toutes ensemble ont fui*

*Ces feuilles qu'on ne voit plus
Ces feuilles qui ont crû...
Qui ont cru quoi ?
Elles croyaient que toi
Tu ne le laisserais pas
Aller pas à pas
Au loin, d'où tu ne le reverras plus,
D'où tu ne pourras plus
Le rappeler.
Elles ont pensé
Que tu ne ferais pas
Sonner le glas
Que tu le garderais toujours,
Cet amour...*